

MAIRIE DE DOMARIN

2017/07/10 Conseil Municipal n° 8-2017

Séance du lundi 10 juillet 2017 à 20h

Présents : A. MARY, M. GIROUD, ML AGAVIOS, A. GARNIER, S. BARBERET, D. BOUSQUET, V. CHABERT-GRANGEON, C. GAGEY, L. MILLARDET, J. REYNAUD,

Pouvoirs : G. DREVET à D. BOUSQUET, B. ALLARD à A. GARNIER, Y. NICAISE à A. MARY et D. SUPTIL à M. GIROUD

Absente : C. JOLY

Secrétariat : A. CHOLLET

Secrétaire de séance : Marie-Laure AGAVIOS

- Procès-verbal de la séance du 12 juin 2017 : Après les quelques modifications apportées, il n'a donné lieu à aucune remarque. Il est donc approuvé à l'unanimité.
- Décisions du Maire du 13 juin au 10 juillet 2017 :
 - 22 juin 2017 : Acceptation du devis MUET pour fabrication et pose d'une tablette à l'agence postale. Montant du devis TTC : 195,00 €.
 - 27 juin 2017 : Acceptation du devis CAPI pour la création d'un branchement eau - arrosage, avenue de la Ferronnière. Montant du devis TTC : 1 987,66 €.
 - 06 juin 2017 : Acceptation du devis BORELLO pour la pose d'une vitre à l'Agence postale (accessibilité PMR). Montant du devis TTC : 675,71 €.
 - 07 juillet 2017 : Acceptation du devis SPIE pour le remplacement de 16 lampes au stade de foot. Montant du devis TTC : 5 107,20 €.
 - 07 juillet 2017 : Acceptation du devis MUET pour divers travaux aux vestiaires foot et tennis et fabrication d'un banc. Montant du devis TTC : 1 979,87 €.

→ **Délibérations :**

- **MAPA- Choix du prestataire pour la fourniture de repas pour le restaurant scolaire** : Monsieur le Maire informe que le marché passé avec la SARL GUILLAUD Traiteur pour la fourniture de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire arrive à son terme. Il y a lieu de lancer à nouveau un marché à procédure adaptée. L'ouverture des plis a donc eu lieu le jeudi 6 juillet 2017 à 18h en présence d'une Commission réunie à cet effet ; 4 entreprises ont répondu. Suite à l'analyse des plis, la Commission propose de retenir l'entreprise suivante :
- Entreprise GUILLAUD Traiteur, 2110 chemin de la Voie ferrée, 38260 La Côte Saint André pour un montant HT de 2,37 €, soit 2,50 € TTC le repas.

Adoptée à l'unanimité.

- **Création d'un poste d'Adjoint d'animation** : Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite au départ à la retraite d'un Agent communal des services périscolaires, il est nécessaire de créer un poste d'Adjoint d'animation. Il propose de créer ce poste annualisé à 21 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} octobre 2017. **Adoptée à l'unanimité.**

Suite à l'appel à candidature, 4 personnes ont été retenues. La Commission de recrutement a reçu 3 personnes, la quatrième s'étant désistée. Nora SERGUINE a été désignée pour le remplacement d'Odile PIGNOT.

- **Création de 3 postes d'Adjoints d'animation** : Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite à la demande de deux Agents communaux pour l'aménagement du temps de travail, une nouvelle organisation des horaires du service périscolaire est nécessaire. Il propose de refaire un aménagement du temps de travail pour 2 postes et de créer un troisième poste :
- Un poste annualisé à 10h48 hebdomadaire,
 - Un poste annualisé à 12h94 hebdomadaire,
 - Un poste annualisé à 9h64 hebdomadaire.

Adoptée à l'unanimité.

- **Réalisation d'une étude relative à la mise en œuvre d'une gestion partagée de la vidéo protection** : La CAPI propose le lancement d'une étude d'opportunité sur la mise en œuvre d'une gestion partagée de la vidéo protection sur le territoire de la CAPI. Compte tenu de l'intérêt pour notre commune de participer à cette étude pour bénéficier des éléments de diagnostic permettant de nous positionner ultérieurement sur la mise en œuvre d'une gestion mutualisée de la vidéo protection.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De solliciter la CAPI pour réaliser une prestation de service concernant une étude d'opportunité relative à la mise en œuvre d'une gestion partagée de la vidéo protection.
- D'approuver la participation financière de notre commune conformément à l'annexe jointe à la délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de prestation jointe à la présente délibération ainsi que toute pièce administrative ou financière nécessaire à l'exécution de la délibération.

Adoptée avec deux abstentions.

→ **Questions diverses :**

- Remerciements de l'Association « Soleil de Clown » pour l'attribution de la subvention.
- Lecture d'un courrier adressé par un habitant de la Commune à la CAPI concernant des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement.
- Monsieur le Maire informe qu'il prévoit un pot de départ à la retraite le 29 septembre 2017 pour Odile PIGNOT.
- La fête d'été organisée par le Sou des Ecoles le 1^{er} juillet 2017, s'est bien déroulée. Bonne participation des parents.
- Les travaux de l'avenue de la Ferronnière et de l'aménagement de l'accès aux écoles se poursuivent normalement. Les Elus concernés suivent régulièrement le déroulement de ces travaux.
- Jérémie ROBUR demande l'autorisation d'occuper la salle de l'Amitié pour organiser à partir de septembre 2017 l'accueil de son centre, CVSD, les mercredis toute la journée.

**Fin de séance à 22h
Marie-Laure AGAVIOS**